

L'économie se joue au niveau local

Longtemps créateurs d'emplois et auto-suffisants, les villages ont perdu leur capacité de production et sont désertés, dans la journée, par les habitants qui vont travailler ailleurs.

Doit-on continuer dans cette voie qui transformera toujours plus notre village en « cité dortoir » ? Nous disons NON, une autre voie est possible.

Il s'agit de recréer une économie de proximité qui prenne en compte les besoins essentiels de la population et privilégie les ressources locales pour y répondre. L'espace local doit redevenir la base de l'activité économique d'autant que l'impact considérable des transports sur le réchauffement climatique et la consommation de ressources pétrolières limitées nous l'imposent.

Un peu partout, se multiplient des filières courtes de production de biens et de services, notamment dans le secteur agricole, où se recréent des circuits alimentaires de proximité.

Des initiatives locales de circuit-court tel que l'AMAP et Les Paniers de Thau montrent l'intérêt de produire local et de bonne qualité en évitant les grands circuits de distribution.

Si nous voulons que le « bien manger » se généralise, nous devons exiger des institutions territoriales, dont la Commune, qu'elles soutiennent activement ces initiatives par l'installation de jeunes agriculteurs (maraîchers, fruitiers etc) sur les terres agricoles en friche. En ce sens il est grand temps d'abroger enfin le droit de préemption de la Région (ZAD) sur les terres antérieurement prévues pour « hinterland ».

Une autre initiative locale montre que la volonté de créer ne manque pas, que les terres dont nous disposons à Poussan peuvent être utilisées pour le bien commun. Il s'agit des Jardins familiaux « Yves Dhont » créés et gérés par l'association « Terres de Thau, nourricières et solidaires » (TTNS) qui permet à 45 familles de cultiver un lopin de terre pour une redevance annuelle modique.

FORUM est ouvert à tous les acteurs de circuits courts qui permettent, par leur volonté, sous différentes formes, la présence d'une économie locale pour vivre et produire au pays.

Dans ce numéro « Terres de Thau, nourricières et solidaires » prend la parole.



Villes en transition

adresse
47 chemin du cimetière 34560 Poussan
 tel 06 60 78 85 25
 Liens utiles [notre site](#)
[adresse électronique](#)
 pour adhérer à l'association
 rubrique du site : **nous contacter**

Sommaire

- p. 1 **Editorial**
- p. 2 **La préservation des terres agricoles : un enjeu vital**
- P. 3 **Aqua Domitia, une « folie hydro-économique » ?**
- p. 4 **Retrouver la maîtrise de notre alimentation, un enjeu vital.**
- P. 5 **RENAISSANCE D'UNE TERRE AGRICOLE EN FRICHE :
LES JARDINS PARTAGES DE L'ASSOCIATION
" TERRES DE THAU, NOURRICIERES ET SOLIDAIRES" - T. T. N. S. -**
- P. 6 **TAFTA : Que risque-t-on d'avoir dans nos assiettes demain ?**
- P. 7 **18 avril JOURNEE INTERNATIONALE
CONTRE LES NEGOCIATIONS SUR LE PROJET TAFTA**

Le 21^{ème} siècle ne sera peut-être pas religieux mais les enjeux auxquels il devra faire face sont d'ordre environnemental, à l'échelle mondiale, nationale et bien sûr locale.

Les désordres environnementaux auxquels nous sommes confrontés ne sont pas des élucubrations d'esprits chagrins mais une réalité bien tangible que l'on peut mesurer tous les jours. Et ils sont dus, pour une large part, à l'action malveillante de ceux qui pillent la planète, la polluent, l'exploitent sans vergogne dans le seul but d'un profit immédiat.

Ce comportement à court terme, égoïste et inconscient, se résume à ces mots : « Après nous le déluge ! »

Et c'est bien ce qui risque d'arriver si nous ne faisons rien pour enrayer cette mécanique.

Nous pouvons agir sur le plan local en faisant le choix de la vie plutôt que celui du profit.

Les études préliminaires du SCOT ont montré que les villages du bassin de Thau, et Poussan en particulier, souffrent d'une trop grande pression sur le foncier, pression qui a déjà fait disparaître de nombreuses terres agricoles. Elles soulignent l'urgence de ne plus permettre l'artificialisation des espaces naturels.

En bref, il faut une véritable révolution foncière afin que ces terres cessent d'être offertes à la convoitise des spéculateurs.

Les terres agricoles ne sont pas uniquement les terres cultivées : les terres en friche sont aussi des terres agricoles de bonne qualité qui peuvent servir à l'agriculture bio dans la mesure où elles n'ont pas reçu de pesticides et d'engrais chimiques depuis de nombreuses années. Elles seront d'autant plus productives qu'elles sont restées au repos.

Autrefois, on pratiquait la jachère. Aujourd'hui on veut nous faire croire que les champs où pousse l'herbe folle sont devenus stériles et que l'on peut les bétonner.

Le triangle Sainte Catherine-La Plaine-Les Condamines situé à proximité de l'autoroute est un triangle d'or pour les investisseurs de toute sorte et, en particulier pour les promoteurs immobiliers qui exercent un véritable lobbying auprès des maires de la région, depuis une vingtaine d'années.

Ils ont fait grimper de manière inconsidérée le prix du foncier ; le terrain est souvent plus cher que la construction et les prix de l'immobilier deviennent inaccessibles aux ménages modestes.

Dans le même temps la disparition de ces espaces naturels est une menace pour la qualité de l'air, de l'eau et de l'alimentation.

Ce sont les besoins essentiels de l'espèce humaine : leur prix est bien plus élevé que celui de toutes les mines d'or. L'aménagement du village doit prendre en compte cet impératif catégorique : ne plus permettre la construction sur des terres agricoles ou des espaces naturels.

En clair, restreindre au maximum l'artificialisation des sols. Réserver le bétonnage des espaces sur des terres déjà rendues stériles par une artificialisation précédente.

Notre démarche est de réintroduire l'humain dans nos choix d'aménagement, de privilégier la vie et le bien être au détriment de la spéculation.



Aqua Domitia, long fleuve pas tranquille du transport d'eau brute pompée dans le Rhône, contourne actuellement Gignean, poursuivant sa route vers l'Aude. Fleuron du réseau hydraulique régional, il s'inscrit dans une longue histoire de contrôle de l'eau. Dès les années 1870, des conseils municipaux de la plaine de Montpellier demandent l'arrivée d'un canal d'irrigation en provenance du Rhône. En 1955, l'Etat crée la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (BRL) et réalise le Canal Philippe Lamour qui amène l'eau de Rhône jusqu'aux portes de Montpellier.

La maîtrise de l'eau : outil politique

Dans les années 90, BRL est piloté par la droite languedocienne, les marchés urbains sont contrôlés par la gauche, la demande agricole en eau stagne, les bornes d'eau de BRL sont sous utilisées (25%). Au plan national et international, les grands projets hydrauliques sont en forte baisse faute de rentabilité. BRL évolue alors en société de services hydrauliques et études environnementales. Son capital se partage entre institutions publiques (départements, région) et capitaux privés (49%) détenus la SAUR (Groupe Bouygues). BRL imagine de sécuriser Barcelone avec l'eau du Rhône dans le cadre d'un consortium de compagnies privées de distribution d'eau, le débit prévu est de 10 à 15m³/s. Le projet capote suite à des désaccords sur la pertinence du projet et son coût.

Pendant cette même période l'Etat, dans le cadre des lois de décentralisation, cède les infrastructures hydrauliques à la Région. G. Frêche à la tête de la région et de l'Agglomération de Montpellier veut construire un puissant outil de contrôle des eaux et des territoires. C'est le somptuaire projet de transfert d'eau du Rhône vers le sud, l'Artère Hydraulique ou Aqua Domitia, avec toujours l'espoir d'abreuver Barcelone.

A quoi sert vraiment AQUA DOMITIA ?

Il ne s'agit plus que de transférer 1m³/s d'eau de Montpellier à l'Aude, techniquement réalisable mais économiquement onéreux. Celui qui maîtrise la distribution de l'eau contrôle le territoire ; à quel coût économique, environnemental, institutionnel ?

Le projet est l'objet de nombreuses critiques, ses prétentions d'intervention dans de nombreux domaines sont souvent contradictoires:

1. **Fournir de l'eau d'irrigation.** Pour quelle agriculture ? La vigne, principale culture de la région a-t-elle besoin d'un dispositif aussi important ? Les vignes irriguées pourront-elles conserver leurs appellations AOC ? Quels agriculteurs pourront supporter une irrigation qui va coûter entre 2800 et 100000€/ha ? Quels agriculteurs pourront « bénéficier » du « tuyau » sachant qu'avec un débit de 1m³/seconde seules les terres distantes de moins de 100m des raccordements seront irrigables.
2. **Fournir de l'eau potable aux villes du littoral.** À quel prix ? Pour quelle qualité sachant que l'eau du Rhône charrie de nombreux produits chimiques non filtrables?
3. **Permettre un développement massif du tourisme.** L'agriculture et le tourisme sont de gros consommateurs l'été ; comment se feront les choix de distribution ? Tourisme et agriculture seront-ils sur un pied d'égalité ?
4. **Soutenir l'étiage des rivières du languedoc.** Les problèmes d'étiage interviennent souvent pendant les périodes d'été, période de forte demande touristique et agricole ; comment se feront les répartitions ? N'allons-nous pas assister à des conflits d'intérêt public contre intérêt privé ?

Le coût de l'opération entre aussi en ligne de compte des critiques, 257millions d'euros pour la conduite principale (140km) +140 millions pour les réseaux secondaires. Certains affirment qu'il faudra des subventions (européennes essentiellement) pendant 35 ans pour amortir ce coût. Quant aux recettes escomptées, les données sont trop floues pour les évaluer.

Nous développerons tous ces points dans de nouveaux articles dans Forum et sur le site de l'association, en allant à la rencontre d'éventuels bénéficiaires du projet.



Retrouver la maîtrise de notre alimentation, un enjeu vital.

Les médias se font l'écho d'une préoccupation majeure de notre temps, celle de manger plus sainement et, pour cela, de consommer des produits locaux, susceptibles de contenir moins (ou pas du tout) d'engrais, de pesticides et autres produits toxiques pour l'organisme.

La littérature abonde sur tous les additifs que nous absorbons chaque jour et les troubles qu'ils peuvent occasionner : après les méfaits des perturbateurs endocriniens qui se trouvent partout et auxquels nous ne pouvons échapper, nous apprenons que certains aliments sont irradiés. Ils subissent un traitement nommé ionisation qui permet de détruire les bactéries qui les rendraient impropres à la consommation.

Aucune étude sérieuse n'a mesuré l'impact que l'ingestion de tels produits irradiés pourrait avoir sur les consommateurs.

Nous n'avons pas la maîtrise de notre alimentation. Nous sommes liés à une production agro alimentaire de plus en plus industrielle, aux règles opaques et qui privilégie la rentabilité au détriment de la qualité.

Pour échapper à une industrie agro alimentaire qui joue de plus en plus les apprentis sorciers et, de surcroît, impose aux producteurs des prix de plus en plus bas, la nécessité se fait jour de **produire et consommer local**.

Partout dans l'Hexagone, nous voyons fleurir des initiatives qui vont dans ce sens celles de grands restaurateurs qui cultivent eux mêmes leur potager pour servir des légumes sains et qui ont du goût.

Retrouver la saveur des fruits et des légumes d'antan est devenu un vrai challenge et, pour cela, on n'hésite plus à les cultiver même en ville, sur les terrasses des immeubles, dans des ronds points...un peu partout dans le monde. Il s'agit là d'un phénomène planétaire comme si les individus prenaient conscience qu'il en va de la préservation de l'espèce. Un phénomène qui prend de l'ampleur et semble irréversible, même s'il se heurte à la toute puissance des lobbies agro alimentaires.



Depuis une bonne année, chacun peut apercevoir, depuis le D2 ou la RD 613, de nouveaux jardins familiaux aux abords de Poussan.

L'initiative de ces jardins est née en 2013, au sein du collectif Non à hinterland, ce groupe qui dénonçait l'illusion d'un arrière-port de Sète implanté à Poussan, projet qui s'est avéré totalement creux mais qui aurait été, selon ses promoteurs, miraculeux pour l'emploi. N'était-ce pas plutôt pour la spéculation immobilière ?

L'idée de base était simple : pourquoi ne pas monter un contre-projet ? Et démontrer par là, même à toute petite échelle, qu'il était possible de faire autre chose, utile et écologique, sur les terres arables de la Plaine ou des Condamines.

Et pourquoi pas des jardins partagés ?

Un groupe prit les choses en main et contacta les propriétaires de terrains en friches. L'un d'eux, propriétaire aux Condamines, consentit gracieusement à mettre son terrain à la disposition de l'association TTNS qui se montait.

Celle-ci imagina et dessina sur ce terrain un projet, comportant environ 45 parcelles de 100 m² chacune. Elle fit savoir autour d'elle qu'elle allait créer et proposer des jardins. Peu à peu, elle reçut des dizaines de demandes. Cela répondant donc à un besoin.

L'affaire pouvait prendre corps.

TTNS demanda et reçut des aides privées et publiques pour financer (partiellement) les équipements du jardin : clôture et portail, puits et système d'irrigation ...

Par souci d'économie, elle acheta les matériaux et organisa des chantiers de travaux collectifs, au cours desquels les jardiniers creusèrent les tranchées pour l'eau, posèrent le grillage, installèrent un petit château d'eau, aménagèrent un parking...

Et, à partir du printemps 2014, sur l'ensemble du terrain, chaque jardinier put venir cultiver sur sa parcelle, à sa guise, les légumes de saison. Chacun y vient à son rythme et à ses heures. Mais les jardiniers font cependant fonctionner une gestion associative et conviviale : réunions pour décider des prochains aménagements, travaux en groupe ... Cela a permis, entre autres, de traverser sans trop d'encombres la rude période de sécheresse de l'été 2014, au cours de laquelle il a fallu restreindre les arrosages, ou convaincre tout un chacun que ce sont là des jardins cultivés uniquement en agriculture biologique. Les enfants d'une école de Poussan sont même venus passer une après-midi aux jardins.

En fin d'année, quelques jardiniers ont souhaité abandonner leur lot, pour convenances personnelles : ils ont été remplacés par des candidats qui figuraient sur la liste d'attente tenue par TTNS.

Au total, depuis leur mise en place, ce sont environ 45 familles qui ont pu profiter d'un jardin, et la plupart souhaitent absolument continuer, y trouvant du plaisir, du grand air et ... des fruits et des légumes ! C'est un bilan non négligeable. C'est bien la preuve qu'il y avait mieux à faire sur ces bonnes terres que d'y entasser des conteneurs. Et surtout cela laisse espérer que d'autres terres agricoles actuellement à l'abandon pourront être reconquises, soit pour des jardiniers amateurs, soit pour des agriculteurs professionnels.

À suivre...

*Pour contacter l'association -TERRES DE THAU, NOURRICIERES ET SOLIDAIRES—TTNS— :
 appeler le 04 67 68 23 57 ou le 04 67 78 96 65*



TAFTA : Que risque-t-on d'avoir dans nos assiettes demain ?

Dans le plus grand secret, le projet d'accord commercial en cours de négociation entre l'Union Européenne et les Etats-Unis (Traité de libre-échange transatlantique) vise, entre autres objets, à rapprocher les normes de sécurité sanitaires alimentaires entre ces deux blocs. En principe, ce sont les états concernés qui discutent par l'intermédiaire de leurs représentants. En réalité, ce sont les multinationales qui tentent d'imposer leurs objectifs sur ces représentants et tout particulièrement les multinationales américaines sur ceux des USA. Elles se plaignent que les normes en matière de sécurité alimentaire sont trop contraignantes et pas assez libérales. Elles réclament d'aplanir les obstacles réglementaires existants et notamment :

- une tolérance plus grande pour les traces d'OGM dans l'alimentation, le fourrage pour les animaux ;
- l'abandon de l'interdiction pesant sur les volailles et des porcs alimentés aux OGM ;
- le remplacement de l'étiquetage indiquant la présence d'OGM rendu obligatoire dans l'UE depuis 1997 en application du droit des consommateurs à l'information ;
- l'abandon de l'interdiction du bœuf et du porc à la ractopamine ¹ ;
- l'abandon de l'interdiction d'importer du bœuf aux hormones prise par l'Europe depuis 1989 ;
- l'abandon de l'interdiction d'importer du poulet et de la dinde lavés au chlore ² ;
- l'abandon de l'interdiction des viandes de bœuf et de porc lavés à l'acide lactique ³ ;
- la suppression de l'obligation de dépistage des trichines dans la viande de porc ⁴ .

Cette liste ne présente que quelques exemples des mesures d'harmonisation des normes qui sont discutées dans la cadre de ce traité et dont leur inscription y serait souhaitée par les multinationales à la recherche de leur seul profit.

Mais nous, ne devrions pas nous poser cette simple question :

Que risque-t-on de manger demain ?

On aurait pu ouvrir des négociations pour, au contraire, renforcer les normes qui nous protègent et les étendre à d'autres pays qui accepteraient d'y souscrire.

On aurait pu penser que le principal objectif en matière d'alimentation est la qualité et non pas la rentabilité, question d'ailleurs étroitement liée à celle de la santé.

Nous demandons à nos élus, de ne pas se soumettre aux diktats des multinationales mais de prendre plutôt en compte la sécurité des citoyens qu'ils sont censés représenter.

Pour en savoir plus : [Amis de la terre](#) ou [Grain](#)



1. **ractopamine** : molécule favorisant la croissance, actuellement interdite en Europe, elle est administrée aux Etats-Unis à 80 % des porcs et 30 % des bovins

2. les poulets sont trempés dans un bain à base de **chlore**, procédé utilisé pour réduire les substances pathogènes

3. l'**acide lactique** est utilisé pour détruire certaines **bactéries** (Salmonella, Escherichia coli) provenant de fèces ou autres contaminants.

4. la **trichine** (*Trichinella spp*), parasite microscopique de certains mammifères (porc, sanglier), est l'agent d'une maladie animale transmissible à l'homme (la trichinose) pouvant provoquer myocardite, embolie pulmonaire ou encéphalite. Aujourd'hui, la France contrôle 100% des porcs plein-air, 100% des porcs reproducteurs.



18 avril JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE LES NEGOCIATIONS SUR LE PROJET TAFTA

Le 18 avril est JOURNEE INTERNATIONALE contre LE TRAITE TRANSATLANTIQUE pour briser le mur du silence des négociations secrètes

Dans le cadre de la mobilisation contre le Traité Transatlantique, l'association INITIATIVES CITOYENNES et le collectif PAYS DE THAU HORS TAFTA vous proposent une rencontre débat autour du film -

TRANSATLANTIQUE ARNAQUE : LE CASSE DU SIECLE

(une vidéo du FGTB-Belgique)

- entrée libre -

Dans la plus grande discrétion, l'Union européenne et les Etats-Unis négocient actuellement la création d'un grand marché transatlantique.

Objectif? Supprimer les «obstacles au commerce», au bénéfice des entreprises multinationales ; dans le dos (et sur le dos) des populations.

VENDREDI 17 AVRIL

à la MJC de Poussan 1, rue des Horts

à partir de 19h

boissons et restauration sur place



NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

18 AVRIL 2014

**POUR FAIRE ARRÊTER CES NEGOCIATIONS SECRÈTES
UNE SEULE SOLUTION :**

DES CITOYENS INFORMES ET ACTIFS

**Le collectif PAYS DE THAU HORS TAFTA
Informera et discutera avec les passants**

à MEZE rond point dir Sète

de 10h à 11H

À SETE place Aristide Briand (kiosque musique)

De 15h à 17h

Tafta et les collectivités territoriales

S'il voyait le jour, le traité TAFTA devrait être ratifié par le Parlement, une mobilisation forte des collectivités locales pèserait dans le vote de nos élus. En amenant nos collectivités territoriales à se déclarer (symboliquement) territoire hors Tafta, les citoyens agissent pour arrêter ce projet dangereux.

À l'initiative du Collectif Pays de Thau hors Tafta, La Commune de Mèze à pris une délibération le 25/02/15 se déclarant Hors Tafta, la Communauté de Commune Nord Bassin de Thau a été saisie en séance plénière d'une même démarche. Le 18 avril sera aussi l'occasion de solliciter les autres communes du pays de Thau de se déclarer HORS TAFTA